



NATIVE WOMEN'S  
ASSOCIATION OF CANADA

L'ASSOCIATION DES FEMMES  
AUTOCHTONES DU CANADA



# Formulaire d'inscription :

## Veilles de Sœurs par l'esprit 2014

Le 4 octobre est la date que nous avons choisie pour honorer la vie des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées, manifester notre soutien aux familles éplorées et favoriser la guérison. La violence que connaissent les femmes et les filles autochtones au Canada est une tragédie nationale. Ensemble, nous pouvons réclamer que des mesures soient prises pour remédier à ce problème, qui a des répercussions sur nous tous!

Vous pouvez télécopier le formulaire rempli au numéro 613-722-7687 ou nous le transmettre par courriel à : [reception@nwac.ca](mailto:reception@nwac.ca), à l'attention de Cassandra Barnaby.

<i>(Usage interne) Date de l'inscription</i>	
Nom du contact principal* :	
Courriel du contact principal* :	
Téléphone du contact principal* :	
Groupe organisateur* :	
Adresse postale :	
Ville ou village :	
Province ou territoire :	
Code postal :	
Endroit où aura lieu votre veille (p. ex. Centre d'amitié)* :	
Date de votre veille* :	Le 4 octobre <input type="checkbox"/> S'il s'agit d'une autre date, veuillez l'indiquer ici :
Heure de votre veille* :	
Détails de votre veille (p. ex., rassemblement, marche, veille à la chandelle, assemblée scolaire, moment de silence) :	

\*

L'information concernant votre veille sera affichée sur le site Web de l'AFAC à des fins de publicité.

<p>Aimeriez-vous recevoir GRATUITEMENT une trousse de veille de Sœurs par l'esprit? (50 ballons, 50 boutons et de l'information)  <i>N. B. : Les quantités sont limitées, nous ne pouvons offrir les ballons et les boutons à l'image de Sœurs par l'esprit que jusqu'à épuisement du stock.</i></p>	<p>Oui    Non</p>
<p>Aimeriez-vous avoir l'autorisation d'utiliser le logo de Sœurs par l'esprit pour imprimer votre propre documentation?</p>	<p>Oui    Non</p>
<p>Est-ce la première année que vous organisez une veille de Sœurs par l'esprit?</p>	<p>Oui    Non</p>
<p>Pensez-vous pouvoir distribuer plus d'information à l'occasion de votre veille de Sœurs par l'esprit?</p> <p>Vous pouvez télécharger toute l'information dont vous aurez besoin à partir du site Web de l'AFAC :  <a href="http://www.nwac.ca/october-4th-sis-vigils">http://www.nwac.ca/october-4th-sis-vigils</a></p>	

Malheureusement, l'AFAC ne peut vous offrir aucune aide financière pour la tenue de votre veille. Nous ne pouvons pas non plus fournir de l'assurance pour l'obtention de permis municipaux. (Les frais sont généralement abolis pour des événements de ce genre.) Étant donné que nous n'avons pas la permission de chacune des familles, l'AFAC ne peut pas fournir les noms ni les photos de femmes ou de filles autochtones disparues ou assassinées. Les histoires de vie, les noms et les images pour lesquels nous avons reçu les autorisations nécessaires sont affichés sur le site Web de l'AFAC, à l'adresse suivante : [www.nwac.ca/life-stories](http://www.nwac.ca/life-stories).

**Au nom de l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC),  
merci d'inscrire votre veille de Sœurs par l'esprit!**

Vous recevrez bientôt une confirmation par courriel.

**Sœurs par l'esprit est un mouvement de  
changement social**

Consultez [www.nwac.ca](http://www.nwac.ca) pour en apprendre davantage.